



AIRF
Association Internationale
des Régions Francophones

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Sénégal

L'allocation est répartie sur deux programmations distinctes : le 1er PIN (200M€) concerne la période 2014-2017, en lien avec la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) qui couvre la période 2013-2017 ; un second programme de 147 M€ est prévu pour la période 2018-2020. Les trois secteurs de concentrations pour la période 2014-2017 sont i) la gouvernance démocratique (20M€) : renforcement de l'Etat de Droit, amélioration de l'accès à la justice, transparence dans la gestion des affaires publiques, et la prévention des conflits ; ii) le développement agricole durable et la sécurité alimentaire (105M€) : prévention et réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles iii) l'eau et assainissement (65M€) en milieu rural.

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Niger

Le PIN Niger comprend quatre secteurs de concentration : 1) sécurité alimentaire, nutritionnelle et résilience : 180M€ pour l'accroissement d'une production communautaire ou individuelle durable, une meilleure maîtrise de l'eau, le relèvement des capacités de prévention et de réponse face aux situations d'insécurité alimentaire, l'amélioration de l'état nutritionnel des ménages vulnérables, et le renforcement des capacités des institutions publiques et professionnelles). 2) renforcement de la capacité de l'Etat pour la mise en œuvre des politiques sociales (200M€) : amélioration de la capacité financière pour la mise en œuvre des politiques publiques, renforcement de la gestion des finances publiques et de la lutte contre la corruption, promotion des réformes sectorielles et amélioration de la fourniture de services publics dans les secteurs prioritaires, développement d'actions dans les services sociaux qui contribuent à la maîtrise démographique. 3) sécurité, bonne gouvernance et consolidation de la paix (100M€) : appui à la réforme du système de la justice, à la tenue d'élections, soutien aux services de sécurité intérieure aux capacités des collectivités décentralisées dans les régions affectées par l'insécurité ou les risques de conflit. 4) désenclavement de régions affectées par l'insécurité et le risque de conflit (90M€) : désenclavement des zones de production agro-pastorales et amélioration de l'accès aux services sociaux de base dans les régions concernées, facilitation des échanges économiques et commerciaux entre le Nord et le Sud du pays, de la mobilité des personnes et du transport des marchandises dans les zones concernées.

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Djibouti

Le Programme Indicatif National (PIN) prévoit deux secteurs de concentrations : i. l'eau et l'assainissement (52M€) financés en coordination avec les bailleurs du secteur dont l'AFD, et ii. la sécurité alimentaire (35M€). Des actions hors secteur de concentration en faveur de la société civile, de la décentralisation et de l'égalité des genres (8%) et des mesures d'appui à l'ordonnateur national (ON) (10%) seront également mises en œuvre. Le PIN est aligné sur les objectifs de la stratégie à long terme

Montant du projet ► 105000000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur de la République Démocratique du Congo

La stratégie européenne en RDC est centrée autour de trois objectifs : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la démocratie et aux droits de l'Homme, et la stabilisation de la région. La RDC, figurant au dernier rang mondial en termes d'IDH, le nombre de secteurs de concentration envisagés est exceptionnellement étendu à quatre : 1) santé (150M€),

Service d'appui-conseil, Elena Mathé Chargée de mission

1

emathe@regions-francophones.com

www.regions-francophones.org

l'intervention envisagée s'inscrit dans le cadre du plan national de développement sanitaire (accessibilité à des soins de santé de qualité, en particulier pour les populations vulnérables et améliorer la capacité institutionnelle du Ministère de la Santé) 2) environnement et agriculture durable (130M€) : protection et valorisation des écosystèmes forestiers et de la biodiversité, renforcement des filières d'agriculture durable performantes, stabilisation de la déforestation des écosystèmes naturels et réduction des impacts environnementaux négatifs dans la ville de Kinshasa à travers l'assainissement 3) renforcement de la gouvernance et de l'Etat de droit (160M€) sur les domaines : justice (meilleur accès, appui à la mise en œuvre du plan national de la réforme, renforcement des ressources humaines, de la gestion des finances publiques du secteur, révision de la formation des acteurs de la justice, amélioration des conditions de détention), police (appui à la mise en œuvre du plan de réforme de la police, renforcement des capacités de gestion des ressources humaines et financières, renforcement des structures de formation), défense (appui à la mise en œuvre du plan de réforme, gestion financière et des ressources humaines, structures de formation), finances publiques (modernisation de la comptabilité, contrôle et audit interne, décentralisation/déconcentration au niveau des provinces et des agences de gestion, renforcement des capacités de la Cour des Comptes, augmentation du taux d'exécution budgétaire) ; 4) Réhabilitation de la route nationale 1 (150MEUR) Section Tshikapa – Mbuji-Mayi qui assurera la connexion routière de l'ensemble du territoire de la RDC. L'intervention européenne permettra d'achever la réouverture complète de la liaison routière (RN1) entre le port de Matadi, la capitale Kinshasa, les provinces de Bandundu, Kasai Occidental et Kasai Oriental jusqu'à la ville de Mbuji-Mayi.

Montant du projet 620000000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Gabon

L'économie gabonaise est très dépendante de l'industrie pétrolière. La diversification économique est un enjeu de taille et un objectif prioritaire dans le cadre du 11ème FED. Ainsi, intervention de l'UE, à travers un unique secteur de concentration, l'éducation technique et professionnelle, répond à l'objectif d'accompagner le Gabon dans sa diversification économique et la création d'emplois. Le choix de ce secteur est conforme au document stratégique national et s'inscrit dans la suite des programmes de formation professionnelle, financés par les FED précédents.

Montant du projet 13000000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur de la Cote d'Ivoire

Le PIN a été conçu sur la base du Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (jusqu'en 2016). Les trois secteurs de concentrations seront confirmés ou modifiés lors de l'entrée en vigueur du nouveau PND. Le PIN du 11ème FED comprend trois secteurs de concentration : i) renforcement de l'Etat et consolidation de la paix (60M€ - appui aux fonctions régaliennes y compris les questions de justice, état de droit, bonne gouvernance, démocratie, sécurité intérieure, RSS, droits de l'homme, finances publiques, et renforcement des capacités et de la transparence des services publics y compris au niveau des services déconcentrés) ; ii) agriculture (50M€) axée sur la promotion des productions vivrières péri-urbaines en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et la création d'emploi ; iii) énergie (150M€) dont l'objectif sera de contribuer au redressement du secteur électrique et d'assurer de manière durable la sécurité énergétique en vue de fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût.

Montant du projet 272800000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Burkina Faso

Le PIN est articulé sur la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015), stratégie nationale de développement du Burkina Faso. Trois secteurs de concentration ont été retenus : 1) bonne gouvernance, un des quatre axes prioritaires de la

Service d'appui-conseil, Elena Mathé Chargée de mission

emathe@regions-francophones.com

www.regions-francophones.org

stratégie nationale de développement du Burkina Faso. L'UE prévoit d'y consacrer 325M€ sur deux thématiques principales : efficacité des politiques publiques et consolidation de l'Etat de droit (renforcement des mécanismes de contrôles nationaux, mobilisation des ressources internes, renforcement de la justice) via un contrat de bonne gouvernance et de développement. 2) santé (80M€) : en ligne avec les OMD et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2011-2020), l'UE interviendra sur la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile et le renforcement des capacités du Ministère de la Santé pour la mise en œuvre du PNDS. 3) soutien à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à l'eau (190MEUR) plus spécifiquement sur le développement de l'agriculture et l'élevage des petits exploitants, l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Montant du projet 623000000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur de la Mauritanie

Dans le cadre du Programme indicatif national du 11eme FED, 78MEUR seront consacrés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (gouvernance et gestion durable des ressources, accès aux services et infrastructures de base pour les populations vulnérables, promotion du développement de filières durables aux niveaux familial et communautaire). L'appui au secteur état de droit (59M€) soutiendra la consolidation de la démocratie et la prévention des conflits (accès à une justice indépendante, appui à la déconcentration et la décentralisation, gestion des frontières et professionnalisation des services de sécurité). Enfin, le secteur de la santé (44M€) permettra l'accès aux soins de santé de base, renforcera les capacités des ressources humaines et l'accessibilité des médicaments.

Montant du projet 195000000 €

Programme indicatif national 2014-2020 en faveur du Cameroun

Le PIN du 11ème Fonds Européen de Développement se décline autour de deux secteurs avec une allocation globale indicative de 282 M€ réparti comme suit : - 1) gouvernance (84 M€) : Finances publiques, environnement des affaires et gouvernance des ressources naturelles (54 M€), Etat de droit (30 M€); - 2) développement rural (178 M€) : Conditions cadre du secteur agricole (128 M€), Productivité agricole (50 M€), Autres mesures d'appui (Facilités de Coopération Technique, 20 M€).

Montant du projet 282000000 €

Cadre unique d'appui 2014-2015 en faveur de la Tunisie

Cet accord met l'accent sur trois secteurs prioritaires d'intervention devant être financés par l'enveloppe nationale 2014-2015. Les 202 à 246 M€ de dotation indicative se répartissent comme suit : - 1) Réformes socio-économiques pour la croissance inclusive, la compétitivité et l'insertion (40 %); - 2) Renforcement des éléments fondamentaux de la démocratie (15 %); - 3) Développement local et régional durable (30 %); Appui complémentaire au renforcement des capacités et à la société civile (15 %).

Montant du projet 246000000 € (Programme IEVP)

Cadre unique d'appui 2014-2016 en faveur du Liban

Cet accord met l'accent sur trois secteurs prioritaires d'intervention devant être financés par l'enveloppe nationale 2014-2016. Les 130 à 159 M€ de dotation indicative se répartissent comme suit : - 1) Réforme du système judiciaire et de sécurité (15 %); - 2) Renforcement de la cohésion sociale, promotion du développement économique durable et protection des populations vulnérables (40 %); - 3) Promotion de la gestion durable et transparente de l'énergie et des ressources naturelles (20 %); - Appui complémentaire au renforcement des capacités et à la société civile (25 %).

Montant du projet 159000000 € (Programme IEVP)

Cadre unique d'appui 2014-2017 en faveur du Maroc

Cet accord met l'accent sur trois secteurs d'intervention prioritaires devant être financés par l'enveloppe bilatérale 2014-2017. Les 728 à 890 M€ de dotation indicative se répartissent comme suit : - 1) Accès équitable aux services sociaux de base (30 %); - 2) Soutien à la gouvernance démocratique, à l'État de droit et à la mobilité (25 %); - 3) Emploi, croissance durable et inclusive (25 %); - Appui complémentaire au renforcement des capacités et à la société civile (20 %).

Montant du projet 890000000 € (Programme IEVP)

Cadre unique d'appui 2014-2017 en faveur de l'Arménie

Cet accord met l'accent sur trois secteurs d'intervention prioritaires devant être financés par l'enveloppe nationale. Les 140 à 170 M€ de dotation indicative pour la première période (2014-2017) se répartissent comme suit :- Développement du secteur privé (part indicative de la dotation: 35 %); - Réforme de l'administration publique (part indicative de la dotation: 25 %); - Réforme du secteur de la justice (part indicative de la dotation: 20 %); - Appui complémentaire au développement des capacités (15 %); - Appui complémentaire de la société civile (5 %).

Montant du projet 170000000 € (Programme IEVP)

Fonds fiduciaire Infrastructure Afrique (ITF)

Deux projets pour approbation définitive : 1) KENYA : Lake Victoria Water and Sanitation – Kisumu (ENV, 5 M€ Assistance technique (AFD), investissement de 50 M€); 2) AFRIQUE SUBSAHARIENNE : Plateforme de performance pour l'énergie renouvelable (ENER, 20 M€ d'investissement et 4 M€ d'assistance technique - BEI

Montant du projet 790000000 € (Programme FED)

Document de stratégie et programme indicatif pluriannuel 2014-2017 en faveur des pays du voisinage méridional

Les priorités de cet accord dont la dotation indicative pour la première période (2014-2017)s'élève de 371 à 453 M€ sont les suivants : 1)Création d'un partenariat pour la liberté, la démocratie et la sécurité (20 %); 2) Création d'un partenariat en vue d'un développement économique solidaire et durable (20 %); 3) Création d'un partenariat entre les personnes (25 %); Promotion de la coopération institutionnelle au niveau régional et à un niveau inférieur (15 %); Appui complémentaire (20 %)

Montant du projet 453000000 € (Algérie; Egypte; Israël; Jordanie; Liban; Maroc; Territoires Palestiniens; Syrie; Tunisie; IEVP SUD)